



USAPL

Union des Syndicats des Artisans et des Professions Libérales de l'Ariège

Bon de Commande Masques LAVABLES ENS 2

A renvoyer par mail à developpement@u2p09.fr avec votre RIB.

Les commandes sont réservés à nos adhérents à jour de leur cotisation jusqu'au 27 avril 2020 et QUI SONT EN ACTIVITE ou VONT REPRENDRE L'ACTIVITE DANS LES JOURS A VENIR. Après cette date, toutes entreprises ressortissantes de nos secteurs d'activité (Répertoire des métiers et professions libérales pourront commander suivant la disponibilité et/ou la reconstitution de notre stock disponible).

Nom : Prénom :

Raison Sociale :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone : Portable :

Mail :@.....

Chaque entreprise peut commander trois masques par personne : Dirigeants, Conjoint collaborateurs, salariés, Apprentis, dans la limite de nos stocks disponibles.

Effectif de l'entreprise

Nombre de travailleurs non-salariés (Dirigeants et Conjointes)

Nombre de salariés (hors apprentis)

Nombre d'apprentis

TOTAL EFFECTIF

Nombre de lots de 3 masques commandés

Au prix **3.50 €** le masque net de taxe soit les trois X **10.50 €** les 3 masques

TOTAL COMMANDE =

Conditions de règlement : Règlement par virement au moment de la confirmation de votre commande par retour de mail avec votre RIB.

La date et le créneau horaire de retrait vous seront communiqués par mail dès réception des masques dans nos locaux

Date :

signature :

IMPORTANT *Vous attestez en signant le présent bon de commande avoir pris connaissance de la description et de la notice d'utilisation au verso de ce bon commande. Ces masques ENS 2, viennent en complément et non en substitution des gestes barrières et des mesures de distanciation. Pensez à communiquer toutes les instructions du verso à vos salariés.*

Notice d'utilisation

Masques à Usages Non Sanitaires **catégorie 2** suivant la note d'information interministérielle du 29 mars 2020. Ce masque est destiné aux personnes dans le milieu professionnel ou ayant des contacts avec le public en respectant les règles de distanciation

Masque de protection  **Domaine d'utilisation :**

Ce masque est destiné au milieu professionnel et est exclusivement réservé à des Usages Non Sanitaires (UNS). Il est destiné à prévenir les projections de gouttelettes. L'utilisation de ce masque s'inscrit dans la stricte application des mesures liées au confinement, des mesures d'organisation du travail ainsi que des gestes barrières. Ce masque à visée collective est destiné à protéger l'ensemble d'un groupe portant ces masques dans le cadre de leur activité professionnelle, il doit être porté en présence d'autres individus porteurs d'un masque de la même ou d'une autre catégorie. ***Il n'est pas destiné à être utilisé par les personnels soignants au contact des patients.***

Performances : Protocole d'essais décrit dans le document DGA du 25 mars 2020 (idem document afnor)

Masque catégorie 2 « UNS 2 » = masque de protection à **visée collective** pour protéger l'ensemble d'un groupe portant ces masque. Efficacité de filtration des particules de 3 µm : > 70%. Respirabilité : essai de perméabilité à l'air > 96 L.m².S⁻¹ pour une dépression de 100 Pa

Traitement antimicrobien

Recommandations de manipulation des masques :

- avant de mettre un masque, se laver les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique ;
- appliquer le masque de façon à recouvrir le nez et la bouche et veiller à l'ajuster au mieux sur le visage; vérifier l'absence de jet d'air dans les yeux lors d'une expiration forte ;
- lorsque l'on porte un masque : éviter de le toucher; ne pas déplacer le masque ;
- chaque fois que l'on touche un masque usagé, se laver les mains à l'eau et au savon ou à l'aide d'une solution hydroalcoolique ;
- si besoin de boire ou de manger, changer de masque ;
- lorsqu'il s'humidifie, le remplacer par un nouveau masque
- pour retirer le masque : l'enlever par derrière (ne pas toucher le devant du masque); se laver les mains avec de l'eau et au savon ou à l'aide d'une solution hydroalcoolique.

Entretien du masque :

Après utilisation, le masque doit être isolé soit pour être jeté soit pour être lavé. Il est recommandé d'isoler le masque dans un sac plastique à jeter après usage ou dans un sac réutilisable à laver. Dans le cas du sac réutilisable, masque et sac peuvent être lavés ensemble et dans ce cas, sortir le masque du sac.

Explication sur la méthode de lavage : Lavage doit être de 30 min avec température de 60° repassage doux. Eviter séchage tambour si possible .

Stockage : masques non utilisés à stocker dans un endroit propre, sec et à l'abri de la lumière.

Contexte d'utilisation : ce masque est strictement adapté à la crise sanitaire liée au COVID 19.